

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 MAI 2024

Par suite d'une convocation en date du 26 avril 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 3 mai 2024, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 26 avril 2024

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Cartes avantages jeunes
- Courrier reçu en mairie
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre Yves DOUILLET, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absent :

Absent excusé : Nelly GAVAND (pouvoir à Dominique RAMBOZ)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Dominique RAMBOZ, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CARTES AVANTAGES JEUNES :

L'opération cartes jeunes est reconduite cette année encore : la carte est offerte aux enfants mineurs et étudiants du village. Les inscriptions ne seront pas prises en compte pour les enfants inscrits et n'ayant pas récupéré leur carte l'année dernière. Ces cartes sont financées par la commune.

COURRIER RECU EN MAIRIE

Suite à un courrier reçu en mairie, le problème a été réglé immédiatement, et réponse a été donnée. Le litige ne concerne plus le domaine public.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ Affouage : le nombre de stères proposé ne peut pas dépasser 10m³. Une visite sur place par la commission affouage est prévue mercredi 15 mai à 19h30.
- ❖ Un regard quartier de l'église a été détérioré. Une nouvelle plaque sera posée. La recherche d'une éventuelle citerne sera faite prochainement.
- ❖ Bouche à clef sous une pile de bois. Véolia demande que l'accès soit libre. Nous nous renseignons auprès de Véolia.
- ❖ Maison Ramboz : à suivre
- ❖ Le compost du cimetière est à vider.
- ❖ Une réunion est prévue avec le SDIS le 16 mai.

QUESTIONS DIVERSES

- Néant

Séance levée à 22h12

La secrétaire de séance,
Dominique RAMBOZ

